

Les effectifs de la filière automobile baissent de 4,9 % entre juin 2021 et juin 2022

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 164 • Janvier 2023

À la fin du deuxième trimestre 2022, les 370 établissements de la filière automobile de Bourgogne-Franche-Comté emploient 38 530 salariés et 5 540 intérimaires. Malgré une reprise en 2021, cette filière reste perturbée en 2022 par le contexte économique et les mutations en cours du secteur. L'emploi salarié est en baisse sur un an, avec davantage de départs que d'embauches. La majorité des départs sont des démissions. Par ailleurs, l'emploi intérimaire diminue par rapport à 2021 alors qu'il croît dans l'industrie. Enfin, l'activité partielle se réduit mais demeure.

Cette publication et le dossier de la Direction régionale de l'économie de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets), réalisés en partenariat, visent à suivre l'évolution conjoncturelle de la filière automobile régionale.

La filière automobile toujours confrontée à des incertitudes de production

En Bourgogne-Franche-Comté, le chiffre d'affaires des petites et moyennes entreprises de la filière automobile se redresse en 2021 par rapport à 2020, sans pour autant rattraper son niveau de 2019 ► [méthode](#). Dans le même temps, les taux d'impayés des cotisations sociales concernant les 370 établissements de la filière se résorbent. De 66 % au plus haut de la crise sanitaire, ils sont proches de zéro depuis mi-2021, signe de relative bonne santé financière des entreprises.

En 2022, la filière automobile reste confrontée à l'incertitude sur l'approvisionnement en semi-conducteurs ce qui génère des à-coups dans les flux de production. Les effets se font sentir depuis les constructeurs jusqu'aux sous-traitants. Sur les dix premiers mois de l'année 2022, la production dans l'industrie automobile en France s'améliore par rapport à 2021 mais reste en net retrait par rapport au niveau d'avant-crise. Par ailleurs, la mutation vers l'électrique s'accélère dans la région avec la mise en route d'une nouvelle ligne de montage sur le site Stellantis de Sochaux permettant d'assembler aussi bien des véhicules thermiques qu'électriques. Le rapprochement de Faurecia avec

► 1. Établissements et emploi dans la filière automobile au 30 juin 2022

Segments de la filière	Nb étab.	Emploi salarié		Emploi intérimaire		Emploi total	
		Effectifs	Évol. an. (en %)	Effectifs	Évol. an. (en %)	Effectifs	Évol. an. (en %)
Construction automobile	11	9 810	- 5,8	1 650	+ 10,7	11 460	- 3,7
Fabrication d'équipements auto.	116	13 240	- 4,0	2 320	- 8,0	15 560	- 4,6
Fabrication de biens intermédiaires	156	10 240	- 5,7	1 230	+ 11,3	11 470	- 4,1
Commerce intra-filière	23	2 320	- 1,0	140	- 2,5	2 460	- 1,1
Études, conception, analyse	25	1 150	- 10,1	30	+ 38,0	1 180	- 9,3
Fabrication de biens d'équipement	28	1 080	- 6,8	110	+ 2,3	1 190	- 6,1
Transport et logistique	11	690	- 16,5	60	- 77,0	750	- 31,6
Ensemble	370	38 530	- 5,3	5 540	- 2,1	44 070	- 4,9

Champ : périmètre provisoire en 2020 (établissements présents en 2018 avec prise en compte des fermetures et des reprises).

Sources : Urssaf, Dares.

l'équipementier allemand Hella, qui officie dans le domaine de l'éclairage et de l'électronique, va également dans ce sens.

En partenariat avec :

Un climat d'incertitude perdure malgré une amélioration au premier semestre

Deux tiers des entreprises interrogées en septembre 2022 annoncent une dégradation de leur marge pour l'exercice 2022 comparativement à l'exercice 2021, et 48 % considèrent leur marge faible [Enquête Banque de France ► méthode]. Plusieurs facteurs pèsent sur les marges, comme la hausse de prix des intrants (matières premières, énergie), l'instabilité de la demande des donneurs d'ordres affectant l'efficacité des organisations des productions et les répercussions seulement partielles des surcoûts sur les prix de vente. Par ailleurs, les deux tiers des entreprises interrogées annoncent une stabilité de leurs investissements et 23 % une augmentation. L'accès aux financements n'apparaît pas contraignant puisque 91 % indiquent ne pas éprouver de difficulté grâce à l'appui de leur groupe d'appartenance ou à l'accès au financement bancaire.

Au 2^e trimestre 2022, l'emploi recule mais le recours à l'activité partielle se réduit

En Bourgogne-Franche-Comté, un peu plus de 44 000 salariés travaillaient dans la filière automobile fin 2018, ils sont 38 530 à la fin du deuxième trimestre 2022. À ces salariés permanents s'ajoutent 5 540 intérimaires. Les effectifs de la filière baissent de 5,3 % entre fin juin 2021 et fin juin 2022. En comparaison, les effectifs augmentent de 0,7 % dans l'industrie sur cette même période. L'emploi salarié diminue dans chaque segment de la filière ► encadré, et selon les secteurs d'activité, la baisse varie de - 1,0 % dans le commerce intra-filière à - 16,5 % dans le transport-logistique ► figure 1. L'emploi intérimaire, qui fluctue selon les besoins de production, est en retrait de 2,1 % dans la filière automobile alors qu'il croît de 2,6 % en moyenne dans l'industrie.

Au deuxième trimestre 2022, 4 080 salariés indemnisés sont placés en activité partielle contre 6 230 en moyenne sur l'année 2021, traduisant une amélioration de la production ► figure 2. Au troisième trimestre, seuls 1 060 salariés sont indemnisés au titre de l'activité partielle. Le recours à ce dispositif vise à protéger l'emploi en évitant les licenciements économiques et en adaptant les heures travaillées aux variations de l'activité des entreprises.

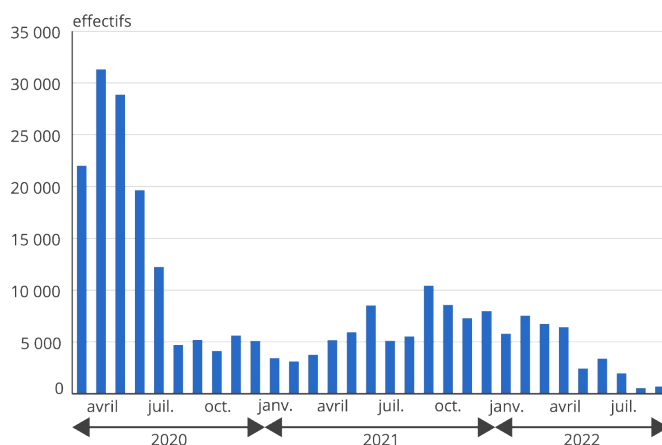
► Encadré - La composition de la filière automobile

En Bourgogne-Franche-Comté, la filière automobile se caractérise par une très forte concentration autour de quelques grands constructeurs. Autour d'eux gravite une chaîne d'approvisionnement constituée de sous-traitants, de fournisseurs et de prestataires de services, participant à la fabrication de ces véhicules. Ainsi, la filière se décompose en sept segments. La construction automobile, la fabrication d'équipements automobiles (système de direction, d'échappement, carrosserie, etc.) et la fabrication de biens intermédiaires (composants électroniques, mécanique industrielle, etc.) constituent sa colonne vertébrale. Ces trois activités représentent la majorité des établissements et de l'emploi de la filière. À celles-ci, s'ajoutent des activités en amont de la chaîne de production, comme la fabrication de biens d'équipements, l'ingénierie, le transport et le commerce intra-filière.

► Pour en savoir plus

- Ovieve F., Rossignol P. (Insee), Dubois S., Rouot C., Vivas E. (Dreets), « Une filière automobile déjà en pleine mutation à l'aube de la crise sanitaire », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 96, mai 2022.
- Publications sectorielles de la Dreets, « Conjoncture de la filière automobile », <https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/Secteurs-d-activite>.

► 2. Salariés indemnisés au titre de l'activité partielle



Source : DGEFP-DARES, demandes indemnités SI APPART.

Nettement moins d'embauches que de départs

Au premier semestre 2022, les établissements de la filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté ont embauché 2 450 salariés en contrats à durée déterminée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI). Les embauches sont plus importantes qu'en 2021 (2 150), mais restent plus faibles qu'avant la crise sanitaire (2 760). Deux embauches sur trois sont des CDI, contre une sur deux en moyenne dans l'industrie. Dans le même temps, 2 940 salariés ont quitté la filière automobile, effectif le plus élevé entre 2019 à 2022. Deux salariés sur dix quittent leur établissement suite à une fin de CDD. Huit sur dix le quittent en raison d'une rupture de contrat (démission, licenciement, retraite, etc.), contre 70 % dans l'industrie. Dans la filière automobile, les démissions constituent le premier motif de rupture de contrat de travail. Ce phénomène n'est pas nouveau. En proportion, les démissions sont plus nombreuses qu'en 2021 mais aussi fréquentes qu'en 2019. ●

Florent Ovieve (Insee), Céline Rouot et Émilie Vivas (Dreets)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Méthode

Le périmètre de la filière automobile au 30 juin 2022 (370 établissements) est basé sur le contour 2018, extrapolé des cessations et reprises. Les créations pures n'ont pas été prises en compte.

L'analyse des bilans comptables, réalisée par la Banque de France, porte sur un échantillon de 207 petites et moyennes entreprises appartenant au périmètre de la filière automobile. Cela exclut ainsi Stellantis et Forvia. Le chiffre d'affaires de ces 207 entreprises augmente de 15 % en 2021 par rapport à 2020, atteignant 90 % de celui de 2019.

L'enquête conduite par la Banque de France en septembre 2022 s'appuie sur un panel de 63 établissements de la filière automobile régionale, hors Stellantis Sochaux. Parmi eux, 52 ont répondu, représentant 35 % des effectifs de la filière.

